

LES ASSOCIATIONS AGRÉES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES VOSGES (Membres de la CLE SAGE GTI)

ASVPP - OISEAUX NATURE - VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

le 3 mai 2016

Lettre ouverte à :

Monsieur le Préfet des Vosges
Préfecture
88000 EPINAL

Objet : SAGE GTI

Monsieur le Préfet,

Mardi 26 avril la CLE (Commission Locale de l'Eau) examinait les propositions de scénarios d'action afin de remédier au déficit chronique de la nappe des GTI, de l'ordre de 1.2 millions de m³/an.

Les différents scénarios présentés comportaient tous des mesures de substitution, à savoir des projets de transfert massif de masses d'eau, mais aucun n'envisageait de réduction des prélèvements industriels, sachant que ceux autorisés pour Nestlé Water sont de un million de m³ et ceux réellement prélevés par l'Ermitage de l'ordre de 700 000 m³ !

Celui qui a été adopté est le scénario maximaliste avec des transferts d'eau à hauteur de 1.3 millions de m³/an, en prévision de l'augmentation de l'activité des deux industriels!

Nos associations ont dénoncé cette approche partielle du dossier qui, à priori, écarte toute perspective de réduction des prélèvements industriels et qui est dictée par un chantage économique inacceptable et injustifié :

- les effectifs chez Nestlé décroissent au fur et à mesure que leur productivité augmente...
- Quant à la stratégie de l'Ermitage, celle d'une concentration de l'activité sur un même lieu au détriment d'unités réparties sur le territoire (type fruitières dans le Jura), elle doit être assumée par l'entreprise qui doit en supporter les conséquences.

Quoi qu'il en soit il n'est pas acceptable de faire supporter aux citoyens consommateurs les coûts de ces mesures de substitutions envisagées

Nous avons également soulevé les impacts environnementaux d'une substitution massive d'eau, que personne ne peut aujourd'hui évaluer, dans une période historique de réchauffement climatique où les +1,5° de la COP seront largement dépassés. C'est jouer aux apprentis sorciers que d'envisager de telles mesures aujourd'hui !

Par ailleurs nous nous devons de dénoncer la manière dont ce dossier a été préparé, bien « encadré » par Nestlé Waters et la ville de Vittel.

Il faut savoir en effet que l'association la Vigie de l'eau, porteuse du projet SAGE GTI, est financée par Nestlé, que son président est Mr Bernard PRUVOST directeur R&D chez Nestlé d'une part, et que Mme Claudie PRUVOST, épouse de Bernard PRUVOST, est présidente de la CLE au titre du Conseil Départemental, mais aussi adjointe au maire de Vittel, directement bénéficiaire de l'activité Nestlé !

Nous sommes là face à un conflit d'intérêt notoire inacceptable, qui n'a pas été sans influencer sur la proposition de stratégie qui privilégie la garantie de profit à une multinationale, au détriment de l'intérêt général.

Le un million de m³ que s'est accaparé Nestlé Water est un bien commun qui ne lui appartient pas et il doit être rendu aux citoyens pour la satisfaction de leurs besoins en eau légitimes.

Cette réduction de prélèvement n'aurait qu'un impact limité puisqu'il ne concerne pas l'embouteillage « Grande source » – « Contrex » et « Hépar » qui provient d'autres nappes d'eau.

Nos associations invitent les citoyens, mais aussi et surtout les élus concernés à ne pas accepter le scénario envisagé.

En conséquence, nous vous demandons Monsieur le Préfet, de mettre fin à ce conflit d'intérêt :

- En dessaisissant la Vigie de l'Eau du portage du dossier,
- Par un réexamen de la stratégie envisagée après que d'autres scénarios impliquant les entreprises soient étudiés.
- Par la démission de Madame PRUVOST de son poste de Présidente de la CLE.

Nous n'écartons pas non plus l'éventualité de recours juridiques si nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

ASVPP :

Christian VILLAUME

OISEAUX NATURE

Bernard SCHMITT

VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

Daniel DIDELOT